



# Les échos du Moulin Vert

Juillet\_2023



Toute l'actualité de votre bailleur social !

## QUELQUES RAPPELS AVANT L'ÉTÉ ...

Dans le cadre de votre location, il est nécessaire d'appliquer certaines règles de bien-vivre ensemble. L'été approchant, il nous semble important de vous en faire quelques rappels ci-dessous.

## BARBECUE INTERDIT

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est formellement interdit d'utiliser tout type de barbecue : charbon, électrique, gaz.



## TRÊVE DU BRUIT !

Le locataire ne doit pas incommoder ses voisins par un excès de bruit tels que éclats de voix, cris ou encore bruit provenant d'appareil ménager après 22h !



## JEUX D'ENFANTS DANS LES PARTIES COMMUNES

Les parties communes ne sont pas des aires de jeux surtout pendant les vacances scolaires. En cas d'accident ou de nuisance, les parents sont responsables.



## SITE INTERNET : MAINTENANCE EN COURS

Nous vous informons qu'une maintenance est actuellement en cours sur notre Site Internet.

Les locataires se connectant sur l'Extranet via le site Internet peuvent être impactés.  
L'Extranet reste toutefois accessible via l'URL : <https://locataire.immobiliere-du-moulin-vert.fr/>

Nous espérons un retour à la normale très prochainement.

## L'IMV RELANCE LE FONDS D'INITIATIVE LOCALES (FIL) !

**Des idées pour améliorer le cadre de vie de votre résidence ?  
Ou pour développer la solidarité entre locataires ?**

**Le fonds d'initiatives locales est là pour vous aider** à passer d'une idée à la réalisation d'un projet ayant une utilité pour votre quartier.

**Le fonds d'initiatives locales (FIL), c'est quoi ?**

C'est un dispositif qui vous est destiné et vous aidera à passer d'une idée à la réalisation d'un projet ayant une utilité pour votre quartier, votre résidence.

C'est un coup de pouce financier ponctuel pour une action de courte durée ou un projet en cours de démarrage.

**Quels projets ?**

Les projets doivent avoir une dimension collective, permettre d'améliorer l'animation de la vie locale et renforcer les liens entre les habitants.

**Qui peut être les porteurs de ces projets ?**

- Un groupement de locataires affiliés à une structure associative ;
- Une association.

**Pour participer :**

- Faire la demande de fiche projet par mail à [l.bataille@saimv.fr](mailto:l.bataille@saimv.fr)
- Envoyer le dossier avant le 31/10/2023 à [l.bataille@saimv.fr](mailto:l.bataille@saimv.fr)
- Un Comité Technique se réunira en novembre pour décider du soutien à apporter aux projets.

**A vous désormais de participer !**



## ZOOM SUR LE MORNING CAFÉ D'ASNIÈRES



Retour en images du "Morning café" des Courtilles  
Jeudi 22 et 29 juin 2023

Un « Morning café » \* a été proposé à nos locataires de la résidence des Courtilles le jeudi 22 et le mercredi 28 juin.

Ce moment de partage et de convivialité a permis d'échanger et d'aborder différents sujets tels que :

- La réhabilitation à venir du 5-13 rue Mansart ;
- La présentation des gardiens remplaçants lors des congés estivaux ;
- Et également quelques rappels sur les règles du bien vivre ensemble.

Par ailleurs, la bienvenue a été souhaité aux nouveaux locataires ainsi qu'une présentation des jolis dessins réalisés par les enfants de la résidence lors d'un concours organisé en mai dernier.

(\*Café matinal proposé pour bien lancer sa journée !)